

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 61 (1988)

Heft: 4

Artikel: Ecole de la construction au lieu-dit Riond-Bossond, à Tolochenaz (VD) : Bernard Gachet et Patrick Mestelan, architectes

Autor: Quincerot, Richard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128869>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉCOLE DE LA CONSTRUCTION

au lieu-dit Riond-Bossond, à Tolochenaz (VD)

Bernard Gachet et Patrick Mestelan, architectes

«*Je n'aime pas.*» Le jugement du vieil architecte tombe, laconique, sans appel. Il faut dire que les bâtiments ne manquent pas d'insolence. A la sortie de l'autoroute, après Morges, personne ne peut manquer le siège de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, pur volume blanc aux proportions classiques dressé près d'un ancien pigeonnier en cours de restauration. Et du côté des voies CFF, les habitués de la ligne Lausanne et Genève ont tout le loisir d'observer les progrès du chantier de l'Ecole de la construction, aujourd'hui presque terminé.

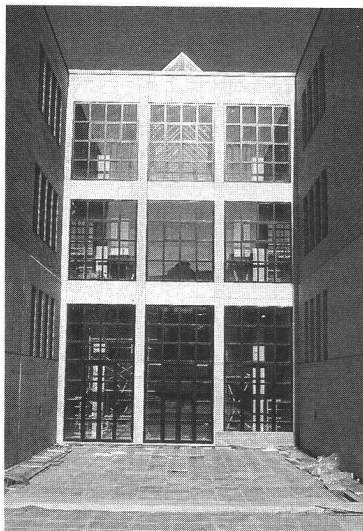
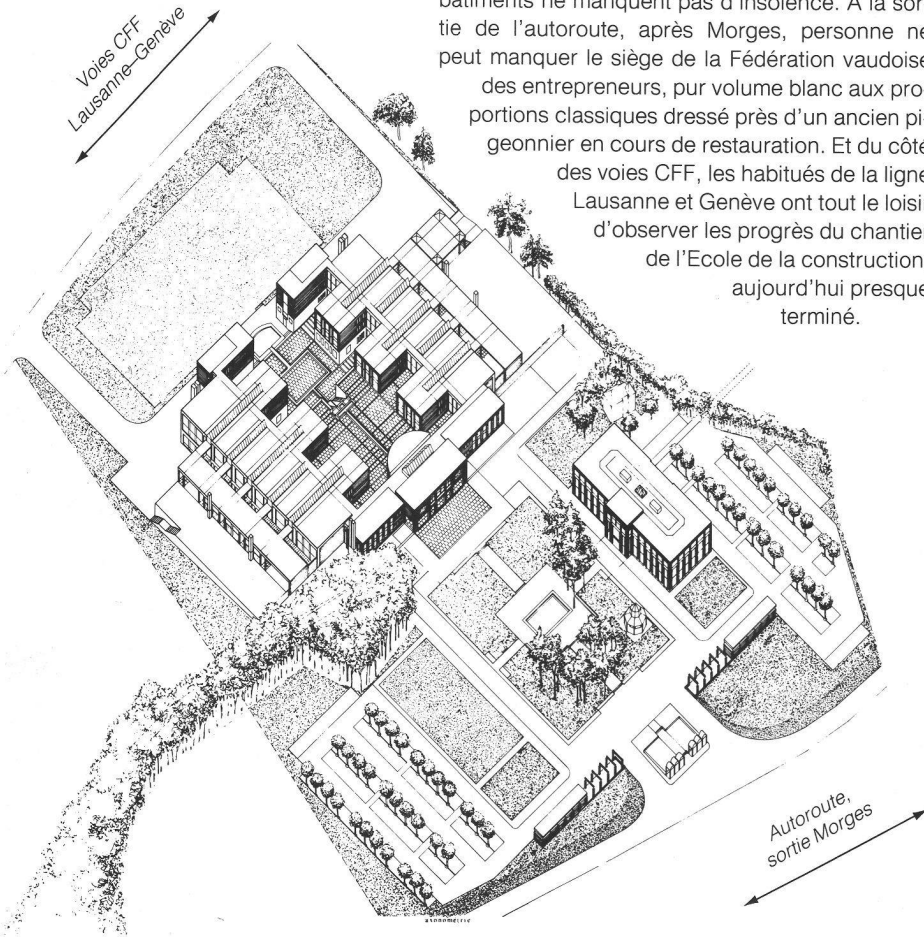
tout se passe comme si, sauf exceptions notables¹, le logement était devenu un programme standard au point d'exclure toute innovation; et l'actualité architecturale s'est déplacée vers les équipements publics, écoles, salles communales, musées, etc., où se perpétue une demande de qualité architecturale.

L'Ecole de la construction de Tolochenaz² présente un double intérêt: en tant qu'œuvre, et en tant que méditation sur ce que c'est que construire. Le mandat a été attribué aux architectes Bernard Gachet et Patrick Mestelan, professeurs à Genève et Lausanne, à la suite d'un concours³ lancé en 1983 par la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Leur projet avait remporté le premier prix grâce à un parti extrêmement compact: ils étaient les seuls à ne pas disperser les bâtiments sur la vaste parcelle de l'ancienne propriété Paderewski, mais à les répartir sur deux étages à demi engagés dans la pente.

Aujourd'hui, les caractères du projet émergent progressivement de la besogne du chantier. La composition d'ensemble est on ne peut plus classique: un axe de symétrie régit tout, la cour d'honneur de l'entrée flanquée du siège de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, comme la cour intérieure de l'école, ouverte sur le lac et les Alpes. Cet axe est dans la pente: un parcours de l'eau relie le haut et le bas, à la manière des jardins andalous. En haut, les rigueurs de la symétrie sont brisées par les vestiges de l'ancien domaine Paderewski: si la maison a été démolie en 1964, il reste encore des séquoias splendides, un pavillon de gardien et un ancien pigeonnier qui, restauré, servira d'exposition ouverte au public.

L'école proprement dite se lit comme un organigramme fonctionnel à forte valeur symbolique. La cour centrale est le vide unitaire où se retrouvent les métiers du bâtiment (leur «fédération»). L'administration en occupe la tête. Au sud, deux hauts volumes d'activités communes la protègent du bruit des voies CFF. De part et d'autre se distribuent les corps de métier: maçons, charpentiers, plâtriers-peintres, serruriers, etc. Les salles de cours occupent la cour, comme des maisons dans un mail complexe et animé. Derrière cette façade presque urbaine s'organisent les coulisses techniques: d'abord de grandes halles-ateliers à

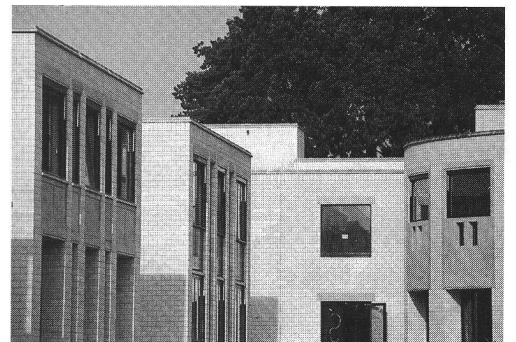
Ce n'est pas un hasard si l'innovation architecturale se manifeste aujourd'hui plus souvent dans les équipements que dans les logements. Pendant les années 30, il existait une demande d'architecture en matière de logements qui a fait les plus belles pages de la revue *Habitation*. Aujourd'hui,



Industrie ou artisanat?



Intérieur.

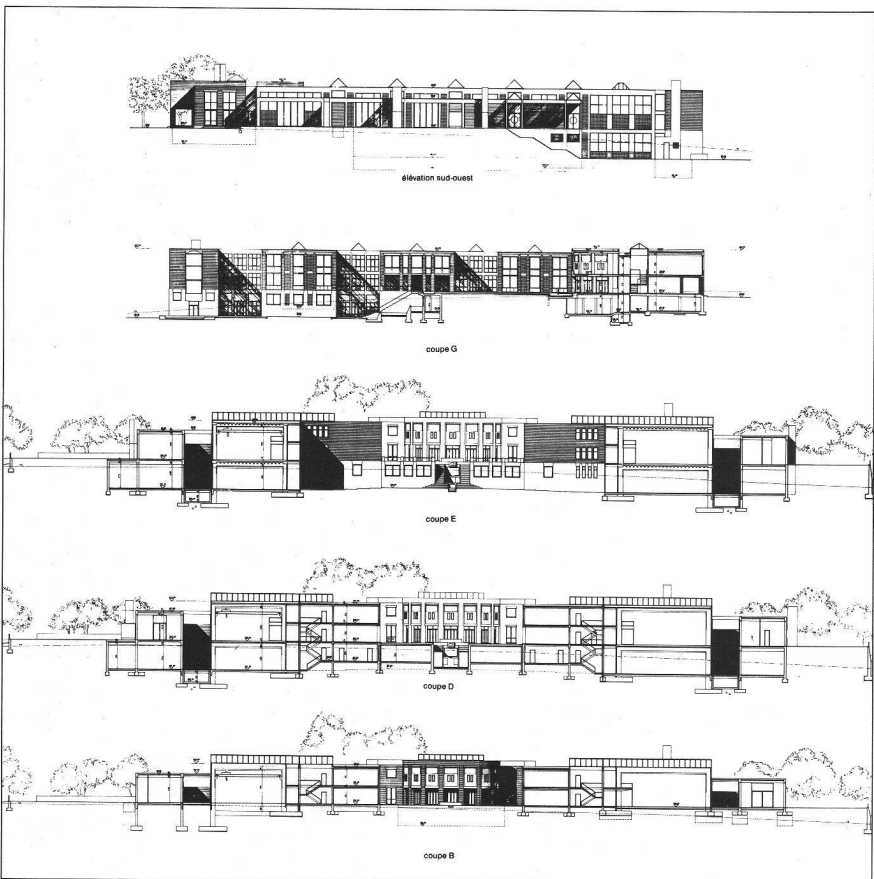
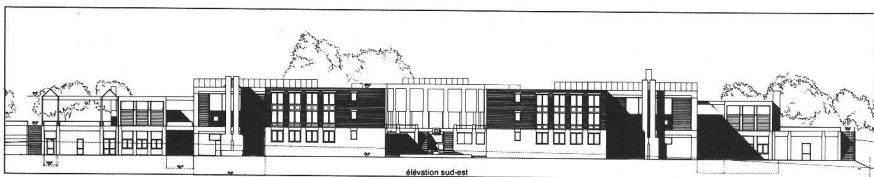
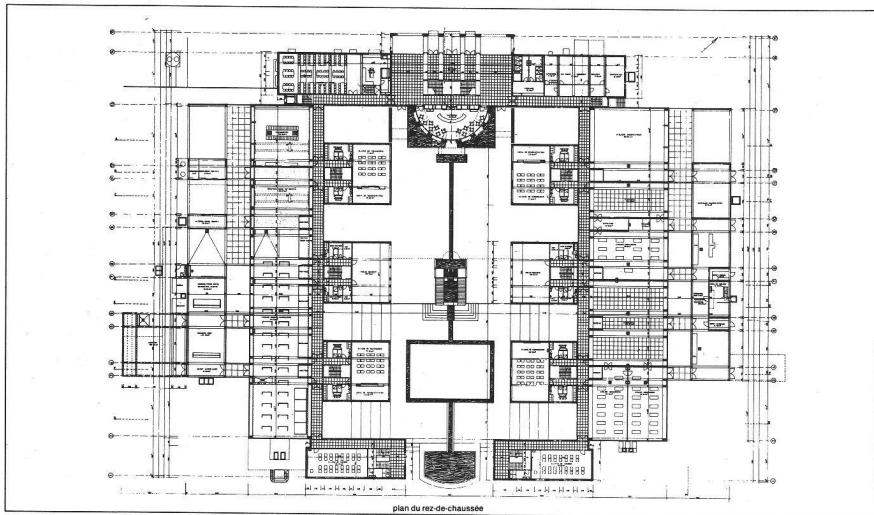
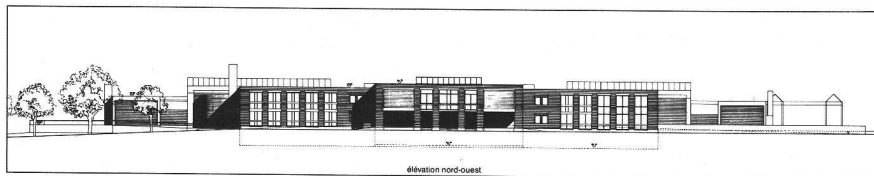


La cour.

(Photos R. Quincerot.)

deux chauffées où les élèves apprennent à monter des murs, des charpentes, des ferronneries, etc.; puis à l'arrière encore, des dépôts de matériaux.

L'architecture a tout pour désorienter les architectes formés pendant les années 50 ou 60: in-



contestablement savante, elle joue sur des registres multiples tout en restant extrêmement simple, d'une pureté allant jusqu'à l'austérité. Les leçons du fonctionnalisme sont appliquées strictement, mais sur un mode symbolique à la manière de L. Kahn, comme sont kahnien les espaces servant et les doubles structures en béton. Mais le classicisme le plus pur est aussi présent: la symétrie, les proportions, la générosité des espaces, les panneaux de béton nus font penser à l'architecture française d'un Perret ou à la précision stricte d'un Mies van der Rohe⁴. Le traitement de la cour renvoie à l'art des jardins français ou arabes. La maçonnerie blanche des briques de ciment est artisanale, mais les grandes verrières des ateliers maîtrisent le vocabulaire industriel de la modernité héroïque des années 20⁵. Tandis que les lanternes postmodernes se contentent d'être efficaces, les murs nus et les gaines techniques apparentes ont la sévérité des architectures brutalistes, etc.

La jeune architecture romande serait-elle éclectique, au meilleur sens du terme⁶? Pour une école destinée à former de futurs constructeurs, ce rapport nouveau à l'architecture aurait une valeur à la fois pédagogique et programmatique, mais inévitablement promise à dérouter la génération des architectes pour qui l'éclectisme fut le péché majeur⁷. Quelle qu'en soit la bannière, il n'est plus possible de nier l'apparition d'une architecture romande originale, qui a réglé ses dettes vis-à-vis des maîtres tessinois, et apporte tous les jours de nouveaux témoignages de sa maturité.

Richard Quincérot

Notes

¹ Depuis peu, il semble que des promoteurs privés prennent l'initiative de relancer le débat sur le logement, surtout à partir d'une problématique de réduction des coûts de construction (concours à Fribourg, à Neuchâtel, à Bâle, etc.).

² Le terrain se situe sur la commune de Tolochenaz, au voisinage immédiat de la commune de Morges.

³ C'est donc, parmi bien d'autres, l'un des fruits de la politique des concours conduite par l'architecte cantonal, Jean-Pierre Dresco.

⁴ On peut simplement regretter l'exiguïté de la cafétéria et de la bibliothèque, étonnantes dans un organisme où l'espace est partout ailleurs distribué avec grande générosité.

⁵ Non sans ironie, l'architecture relance ainsi la vieille question de savoir si le secteur du bâtiment est une industrie en devenir, ou promis à demeurer une production artisanale.

⁶ Voir notre article «Actualité de l'architecture genevoise: la question de l'éclectisme», *Revue du Vieux-Genève*, 1988, pp. 111-118, ou le dernier rapport de recherche de Jean-Pierre Epron, *Eclectisme et profession, la création des écoles régionales 1889-1903*, Paris, Institut français d'architecture, 1987.

⁷ On sait les disputes architecturales suscitées par plusieurs concours vaudois. Ces périodes «chaudes» sont les chapitres les plus vivants de l'histoire de l'architecture, et apparaissent avec un peu de recul comme le processus normal de renouvellement de la profession architecturale. Il faudra établir un jour l'histoire du débat architectural vaudois de ces dernières années, d'autant plus remarquable qu'il s'est opéré à partir de la seule procédure légitime d'attribution des commandes qu'aient imaginé les architectes, le concours.